

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**RELEVÉ DE DÉCISIONS**  
**DE LA SEANCE DU 17 MARS 2008**

Le Conseil de direction, réuni le lundi 17 mars 2008 à 8h30 en salle François-Goguel,

- a adopté une convention de partenariat avec HEC pour la création d'un double-diplôme par 20 voix (2 abstentions) ;
- a adopté l'évolution de l'épreuve orale de fin de diplôme par 21 voix (1 abstention) ;
- a adopté à l'unanimité la codification du règlement de scolarité de l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité les conventions avec l'Ecole des Chartes, l'ENSTA et les Ecoles centrale ;
- a adopté à l'unanimité l'accord d'échanges et de coopération entre la Faculté de sciences sociales et de gestion de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) et l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité le double-diplôme de master « International Relations, Management and Trade » avec la Fundação Getulio Vargas-Sao Paulo - Escola de administração da Empresa de Sao Paulo-Sao Paulo (Brésil) ;
- a adopté à l'unanimité le protocole d'échange d'étudiants entre l'Université Laval (Québec, Canada) pour sa Faculté des sciences de l'administration et l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité l'accord de coopération entre l'Université américaine de Sharjah et l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité le protocole de coopération entre l'Académie diplomatique du Pérou et l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité l'accord entre l'Université de Tsingua, Beijing (Chine) et l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité l'accord de coopération entre le Tata Institute of Social Sciences et l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité l'accord de coopération entre l'Université Asie-Pacifique de Ritsumeikan et l'IEP de Paris ;
- a adopté un accord entre Sophia University (Bulgarie) et l'IEP de Paris par 21 voix (1 abstention);

- a adopté à l'unanimité un accord entre Griffith University et l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité un accord entre la Scuola Superiore Saint Anna di Studi Universitari e di perfezionamento (Pise, Italy) et l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité deux accords entre la Freie Universität Berlin et l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité le procès verbal provisoire de la séance du 28 janvier 2008.